

**Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des rencontres du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.**

### **Nomination de la directrice adjointe des services spécifiques et spécialisés clientèle adulte – DI-TSA**

Suite au départ à la retraite de la titulaire en titre, un appel de candidatures a été lancé afin de combler ce poste. Le CA a donc procédé à la nomination de M<sup>me</sup> Jacinthe Cloutier.

M<sup>me</sup> Cloutier possède 23 ans d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux et elle était, jusqu'à tout récemment, adjointe à la Direction du programme déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique au CIUSSS MCQ.

« Nous sommes fiers de cette nomination. M<sup>me</sup> Cloutier s'est grandement démarquée. Nous sommes convaincus que sa grande expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, comme adjointe à la direction, gestionnaire et intervenante en ergothérapie, facilitera la mise en place du continuum adulte ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme », a mentionné M. Martin Beaumont, PDG du CIUSSS MCQ.

### **Nomination du chef de département de médecine générale**

En août 2016, il a été adopté par le CA que la fonction du chef de département de médecine générale s'effectuerait à tour de rôle par les adjoints au chef de département pour une période d'un an chacun.

Suite à une démission, une réorganisation du tour de rôle établi en 2016 a été effectuée et le D<sup>r</sup> Simon Toussaint a donc été nommé à ce titre pour l'année 2017-2018.

### **Adoption de la Politique d'encadrement du processus budgétaire**

Cette nouvelle politique vient harmoniser l'ensemble des anciennes politiques qui existaient avant la création du CIUSSS MCQ.

Elle vise, notamment, à définir les rôles et les responsabilités des gestionnaires et membres des comités concernés afin d'assurer une utilisation optimale des ressources financières de l'établissement.

Plus précisément, les objectifs de cette politique sont :

- de permettre un processus budgétaire structuré, rigoureux et évolutif;
- d'assurer une participation active et une imputabilité de tous les gestionnaires.

### **Adoption de la Politique sur la prestation sécuritaire des soins et des services**

L'adoption d'une politique sur la prestation sécuritaire des soins et des services par le CA témoigne de l'engagement de l'établissement envers la sécurité et la mise en place d'une gouvernance efficace et responsable en matière de gestion des risques.

Cette politique constitue l'assise de la gestion sécuritaire des soins et des services pour le CIUSSS MCQ en établissant les principes directeurs et les composantes essentielles à mettre en place pour guider les comportements des gestionnaires, des intervenants et des médecins envers la sécurité, de même que ceux des usagers et de leurs proches.

## **Plan d'action 2017-2018 en réponse aux recommandations du comité des usagers du centre intégré (CUCI)**

Lors de la séance du CA de juin 2017, celui-ci avait pris acte des recommandations 2017-2018 du CUCI portant sur l'amélioration de la qualité des soins et des services. Comme l'année dernière, il a mandaté le comité de vigilance et de la qualité (CVQ) pour déterminer, en collaboration avec la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique un plan d'action pour répondre aux nouvelles recommandations reçues de la part du CUCI.

Ce plan d'action a été présenté et adopté par le CA, sur recommandation du CVQ. Les actions concernent différentes dimensions de la qualité, notamment l'assistance et l'accompagnement des usagers, la coordination dans les processus d'amélioration et la défense des droits et intérêts des usagers.

### **Prochaine séance publique du CA : le 7 novembre 2017 à Victoriaville**

*L'heure et le lieu seront précisés  
sur l'avis de convocation qui sera publié  
7 jours avant la séance.*